

Bowling en salle de sport

Il est désormais possible de découvrir, s'initier et même se perfectionner au bowling sans être obligé d'aller dans un centre de bowling. Bruno LE MEUT et Jean-Claude BONSIGNE sont allés à Châteaubriant à la rencontre de Bruno BIDONE qui leur a expliqué quel matériel était nécessaire, comment l'utiliser et quelles démarches il avait entrepris pour mettre en place cette activité à Châteaubriant. Nous avons aussi assisté à un cours dont l'élève était Oriane FROGER et qui joue en championnat jeune.

Il est bien entendu que ces pistes ne remplacent pas de vraies pistes mais offrent la possibilité d'aller vers des publics qui ne connaissent que le bowling en loisir. Dans le cadre d'entraînements, le travail se fait autour de la gestuelle et de l'identification des lignes de jeu avec les boules de spare uniquement.

« Si tu ne viens pas au bowling, le bowling ira à toi » pourrait être la maxime de ce concept.

Le matériel :

Ces pistes sont en fait de grandes bâches sur lesquelles sont dessinées les lattes et les repères d'une piste de bowling.

Il existe 2 longueurs possibles.

Une piste de 10m de long, de largeur identique à une piste de bowling et plutôt faite pour un jeune public, de la découverte ou des démonstrations ponctuelles.

Une piste de 20 m de long conforme en dimensions à une piste réelle et plutôt orientée vers un public plus averti et qui cherche à se perfectionner.

A ces 2 pistes, il faut ajouter l'approche, de taille identique en longueur et largeur à une vraie piste.

Un plastique type « nappe vinyle transparente » est disposée sur l'approche ainsi que sur 2 mètres en début de piste. Cela permet d'une part de glisser lors de l'élan et d'autre part de protéger la 'tête de piste' des impacts des boules.

Le butoir est réalisé avec de vieux pneus (sans les jantes), ce qui protège les murs de la salle et atténue le bruit. D'autres matériaux peuvent être utilisés.

Le sol sous la piste doit être recouvert d'une couche caoutchoutée pour amortir l'impact des boules. A Châteaubriant, le sol de la salle est ainsi fait. L'autre solution est de disposer des tapis de sol emboîtés les uns dans les autres (tapis puzzle).

Les quilles donnent un aspect ludique au jeune public ou lors de séances découvertes mais ne sont pas forcément nécessaires dans un contexte d'entraînement (veiller à ce qu'elles ne sortent pas de l'espace alloué à l'activité et ne percutent pas des personnes ou des éléments de la salle).

Dans le cadre d'initiation ou découverte, il faut disposer d'un panel de boule adapté au public visé. Pour un public jeune, un jeu de boules de 6, 7, 8 livres est suffisant (inutile d'avoir plusieurs boules d'un même poids). Pour un public plus âgé, un jeu de boules allant au grand maximum jusqu'à 12 livres est suffisant. Les perçages doivent être adaptés au public visé mais on peut très bien avoir 2 à 3 perçages différents par poids de boule.

Dans le cadre de perfectionnement, les joueurs n'utilisent que leur boule de spare car les boules ne peuvent que rouler sur la piste.

L'investissement financier reste raisonnable et peut être financé par les collectivités locales, la mini-piste sans l'approche coûte environ 330€ livrée.

Démonstration :

Dans cette démonstration, l'élève est Oriane FROGER et l'enseignant Bruno BIDONE.

Comme dit plus haut, l'élève joue en chaussettes, ce qui lui permet de glisser au dernier. (NDR :Il doit y avoir un meilleur ressenti de l'équilibre, ce qu'on ne trouve pas avec des chaussures.)

La piste utilisée est la piste grandeur nature (celle de 20m).

Le cours consiste à faire jouer l'élève sur différentes lignes de jeu et vérifier le bon alignement de sa boule par rapport à la ligne de jeu.

L'élève se place sur l'aire d'approche, l'enseignant se place au niveau du « pindeck » afin de renvoyer les boules à l'élève après son lancer.

L'enseignant donne ses directives à l'élève, l'élève s'exécute.

Sur ce genre de piste, la moindre anomalie se voit tout de suite dans la direction et l'orientation que prend la boule. La piste ne gomme pas les erreurs de trajectoires comme peut le faire une vraie piste. L'élève constate tout de suite l'anomalie. L'enseignant étant face à l'élève, il voit plus facilement l'origine de l'erreur.

Avantage et non des moindre, comme nous sommes dans un gymnase, nous ne sommes pas perturbés, par les bruits inhérents aux bowlings. A 20 m les uns des autres, nous entendons bien l'élève et, placés du côté de l'élève, nous entendons bien l'enseignant.

Le concept paraît très convivial, chacun peut se placer autour de la piste et observer. Une plus grande interactivité peut s'installer entre enseignants et élèves.

Les démarches administratives :

Plusieurs démarches peuvent être entreprises, soit en direction des écoles, soit en direction des communes, soit dans des centres de vacances (par exemple).

En premier lieu, quelle que soit votre démarche, vous vous devez de **définir un projet** (participer à des journées 'portes ouvertes', s'adresser à un public scolaire, animer une activité au sein de la commune, un centre de vacances...).

Dans tous les cas, il faudra prévoir suffisamment de monde pour assurer l'activité sur l'ensemble du temps que vous comptez y consacrer. Ainsi, plusieurs clubs ou écoles de bowling d'une même zone géographique peuvent se regrouper pour entreprendre ces démarches.

Les écoles :

Identifiez le public auquel vous voudriez vous adresser : primaire, secondaire, avec quel âge de jeune vous sentez-vous le plus à l'aise.. ?

Consolidez votre projet par rapport à ce public.

Prenez contact avec le directeur de l'établissement et exposez votre projet. Si l'établissement n'a pas de local pour l'activité, vous devrez en trouver un.

Si l'établissement accepte votre projet, celui-ci vous fera signer une convention avec votre organisation (club, école de bowling ou autre).

Les communes :

Prenez contact avec la maire de résidence du club de bowling et présentez votre projet pour votre club ou école de bowling bien sûr mais aussi à destination d'autres publics.

Autres organismes :

Tout organisme à vocation sociale peut être intéressé par une activité permettant d'occuper ses bénéficiaires.

Synthèse :

Ces pistes installées dans un gymnase paraissent être un très bon moyen pour intéresser au bowling un public qui jusqu'ici ne considère sans doute pas le bowling comme un sport.

De même, en allant à la rencontre des collectivités locales, cela aide à nous faire connaître ainsi que notre sport.

Cela libère de la place dans les bowlings pour leur activité open sans pour autant empêcher les joueurs motivés à s'entraîner.

Cependant, la mise en œuvre nécessite une **démarche de projet** qui doit tenir compte des démarches administratives à entreprendre, réaliser les achats nécessaires à l'activité (pistes, butoir, boules, quilles, nappe de protection, approche), lieu de stockage du matériel (même si celui-ci ne prend pas beaucoup de place) et surtout **bien identifier ses capacités à pérenniser l'activité** au-delà de la phase de démarrage, passé cette phase, **un groupe de personnes**, joueurs, animateurs, instructeurs ou entraîneurs **doit être disponible pour assurer des permanences**.

La proximité des lieux où s'exerce l'activité par rapport au public visé est primordiale. Ainsi, la ligue régionale et le comité départemental peuvent apporter une aide financière et organisationnelle pour démarrer l'activité mais les clubs ou écoles de bowling seuls ou regroupés sont les mieux à même pour mener à bien cette nouvelle activité.

Pour conclure :

Lancez-vous, Lançons-nous !

Jean-Claude BONSIGNE

Quelles photos



La piste de 10m



Le butoir de la piste de 20m



La piste et son approche, Oriane vue de face



Les 2 modèles de piste, Oriane et Bruno et Bruno



Après l'activité



Les pistes rangées...